

## Intervention de l'Amiral Bernard Rogel – Chef d'état-major de la Marine, aux « mardis de la mer » du 6 octobre 2015

Le territoire français ne se limite pas à la France métropolitaine. L'espace maritime français, 11 millions km<sup>2</sup>, soit 11 fois la surface métropolitaine, est le second espace mondial. Nos voisins ne sont pas les seuls pays européens, notre plus longue frontière est commune avec le Brésil. Cela donne à la France une voix mondiale qu'il faut utiliser.

### **Première rupture, une rupture économique.**

Les flux maritimes ne cessent d'augmenter, les produits fondamentaux à notre vie quotidienne viennent par la mer et la politique des flux tendus (disparition des stocks intermédiaires) n'autorise aucune perturbation de ces flux. Or la libre circulation des mers est menacée dans les détroits (piraterie, terrorisme).

La course au gigantisme des navires marchands (porte-conteneurs de 17 à 19 000 boîtes, super tanker et paquebots de croisières de 8 000 passagers), posent la question des capacités d'intervention au large en cas d'accident.

La territorialisation des mers : création de frontières avec les Zones Exclusives Economiques. Des tensions naissent lorsque les mêmes zones sont revendiquées par plusieurs pays (Mer de Chine, Arctique). Notre territoire maritime étendu fait qu'un jour nous serons impliqués dans ces conflits.

Augmentation du nombre des acteurs intervenants dans les espaces maritimes : acteurs traditionnels (pêche, navigation, etc.), Energies marines renouvelables-EMR, Télécommunications (câbles), environnement, etc. Le Cluster Maritime Français est le lieu de rencontre et de dialogue entre tous ces acteurs.

### **Seconde rupture : une rupture environnementale.**

Les zones désertiques se développent et créent une pression migratoire et une sédentarisation sur les côtes. Les flux migratoires ne vont pas seulement de l'Afrique vers l'Europe mais aussi entre états africains.

L'arrivée massive sur les côtes de populations pauvres, favorise le développement de trafics en tous genres (drogue, armes, êtres humains, pêche illégale, etc .) et favorise la connexion de ces trafics avec le terrorisme. Ces trafics n'arrêteront que si la mer est occupée. La mission CORYMBE dans le golfe de Guinée favorise la formation de Marines locales.

La piraterie avait disparu de la législation française, mais du racket on en est arrivé au pillage et au détournement de cargaisons qui financent mafias et terrorisme.

La violence des évènements climatiques (Haïti, Tsunami, etc.), détruit les infrastructures terrestres et l'accès des zones sinistrées n'est plus possible que par la mer.

L'arrivée des énergies propres en mer n'est pas sans conséquences. Cohabitation avec les autres acteurs d'un parc éolien (navires géants, pêche), actions terroristes, etc. ?

### **Troisième rupture : une rupture technologique.**

Démocratisation de technologies utilisables à des fins terroristes qui aujourd'hui sont en vente libre. Le cyber terrorisme est une menace réelle sur les équipements informatisés. On peut faire perdre totalement le contrôle de la conduite d'un navire automatisé ou de la gestion des flux d'un port. La protection des ports est névralgique.

Evolution des métiers : automaticiens, électroniciens, informaticiens.

### **Quatrième rupture : une rupture stratégique.**

La redistribution des puissances maritimes bascule vers l'Asie. La Chine a émergé depuis longtemps, elle déploie sa Marine sur toutes les mers et la développe à un rythme foudroyant (une frégate tous les 3 mois et un sous-marin tous les quatre). Le Japon, les noms attribués aux bâtiments sont trompeurs. La Russie qui revient au premier plan et se rencontre partout. Les USA qui ne faiblissent pas, mais basculent vers le pacifique.

L'Europe est timorée. Indépendamment du format de sa Marine, la France est efficace. Des échanges de personnel sont organisés avec la Royal Navy et des frégates britanniques sont couramment intégrées dans l'escorte du Groupe Aéronaval. Mais les autres ?

### **Phénomènes transverses à ces ruptures.**

Juridisme de la vie publique.

Arrêter des trafiquants ou des terroristes en mer est plus facile que de les faire condamner ensuite à terre. Ils doivent être traités comme des criminels et non comme des touristes. La législation française ne s'y prête pas et des solutions ont été trouvées avec les pays riverains.

Protection de l'environnement.

La pêche est une ressource alimentaire vitale, surtout pour les populations pauvres. La pêche illégale (pillage) se développe de manière inquiétante vis-à-vis des ressources.

De gros efforts ont été faits contre la pollution des mers par les hydrocarbures, reste les plastiques et autres produits chimiques.

Les aires marines protégées doivent être contrôlées, car lorsque l'on n'est pas là des gens en profitent.

Contraction des temps (politiques, médiatiques, militaires) et dilatation des espaces d'action.

L'évacuation des ressortissants français de Libye en 2014 ou d'Afghanistan en 2015 ont demandé une action rapide. Il faut aussi adapter la réactivité aux moyens médiatiques.

## **Questions :**

### **De quels moyens dispose la Marine Nationale dans le pacifique ?**

Chaque DOM-TOM dispose de 2 frégates de surveillance, de 2 bâtiments de soutien, d'un remorqueur et à venir 1 BMM (Bâtiment Missions Multiples). Moyens auxquels il faut ajouter des avions de patrouille maritime, qui sont la base du dispositif.

On ne peut pas être partout, mais il ne faut pas baisser la garde sinon des gens viendront piller les ressources et établir des trafics. La Marine applique les mêmes principes que la Gendarmerie routière : des radars fixes et des radars mobiles.

### **Les ZEE – zones économiques exclusives de la France représentent un potentiel immense et peu exploité. Est-il utopique de penser que l'on va mieux les contrôler et les utiliser ?**

La France est parmi ceux qui protègent le mieux leurs ZEE. Faut-il plus de bâtiments ? On est dans la stricte suffisance. La Marine Nationale n'est pas la seule administration de service public à le faire les Douanes, les Affaires Maritimes, la Gendarmerie Maritime (supportée par la Marine), interviennent également.

Aux Assises de l'Economie de la Mer et du Littoral, grand rassemblement annuel de tous les acteurs du monde maritime français et auxquelles la Marine Nationale participe activement, on voit que la France est leader dans de nombreux domaines, elle a tous les atouts nécessaires pour tirer un grand profit de ses ZEE.

### **Le flux de réfugiés en Allemagne va-t-il obliger la Marine Allemande à collaborer avec les autres marines ?**

C'est une question pour Madame Merkel.

Les échanges entre Ecoles Navales française et allemande sont institutionnalisés.

En Europe chacun regarde dans une direction, qui vers l'est, qui vers le sud, qui vers l'ouest. Mais en faisant la somme de tous les espaces individuels, l'Europe a le premier espace maritime mondial.

C'est un bien communautaire.

### **L'intervention contre l'Etat Islamique est bloquée par la position sur Bachar el Assad. Un état peut-il encore intervenir seul en toute indépendance ?**

Un pays ne peut plus intervenir militairement seul. C'est lié à tout un travail interministériel intereuropéen. L'opération européenne ATALANTA a été une réussite car elle a permis de résoudre le problème de la piraterie dans la corne de l'Afrique.